

Au Grand Conseil neuchâtelois : impressions de session : (juillet 1945)

Autor(en): **Nicoud-Charpilloz, Lucienne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **33 (1945)**

Heft 690

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265561>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cait! Espérons donc que, fortes de cette expérience, les chefs de file de ces œuvres accepteront cette fois-ci de bon cœur le nouvel arrêté qui, s'il est loyalement appliqué, va changer les conditions de vie de bien des femmes.

E. Gd.

Au Grand Conseil neuchâtelois Impressions de session (Juillet 1945)

Nos députés et les membres du gouvernement étaient appelés à siéger en une Assemblée extraordinaire, pour régler différentes importantes questions, entre autre celle des grands travaux de la correction de l'Areuse. Le Président ouvrit la séance en donnant lecture de la correspondance adressée au Grand Conseil et parmi celle-ci d'une lettre envoyée par le Comité cantonal neuchâtelois pour le Suffrage féminin, lettre qui appuie la motion en faveur du suffrage déposée sur le bureau lors de la session de mai dernier par M. le Dr. Bersot (soc.). A l'appui de cette lettre, une distribution est faite à tous les députés de la brochure *Suffrage féminin*. Espérons qu'elle sera lue par nombre d'entre eux!

Un point qui a retenu particulièrement l'attention des députés, c'est la création d'un Office cantonal des mineurs. Chacun est d'accord qu'en dehors de la Chambre tutélaire, un office moins administratif, ayant des tendances sociales plus larges et plus développées, est une nécessité dans le canton. La motion en principe est adoptée, et les partis politiques sont invités à déposer sur le Bureau du Président la liste des candidats qui seront nommés pour l'étude du projet. Comme il s'agit ici d'une Commission parlementaire, les femmes ne peuvent donc pas siéger parmi ces candidats, et c'est très regrettable, car, comme mères de famille, cette question les intéresse au plus haut point. Mais le jour où nous siégerons n'est peut-être plus si éloigné...

Les interpellations se suivent, plus ou moins animées. Il en est une cependant que je me permets de relever ici.

Un député POP demande au gouvernement de faire un geste vis-à-vis de ses soldats, en reconnaissance des services rendus à la patrie pendant les années de 1939 à 1945. Ce geste serait fait sous forme d'allocation proportionnée au nombre de jours de service militaire accompli pendant cette période. C'est fort bien, mais pourquoi aucun des nombreux orateurs qui ont pris la parole n'a-t-il saisi l'occasion toute trouvée de relever que sans la femme, gardienne vigilante de nos foyers, collaboratrice au pied levé, et bien souvent sans aucune préparation préalable, dans toutes les corporations de l'artisanat à l'agriculture, il aurait été impossible d'accomplir toutes ces périodes de mobilisation, leur cœur confiant et quelquefois même un peu léger!... Et pourtant, il eût été si facile, au moment où l'on réclamait un geste de la part du gouvernement, de rendre un hommage officiel et d'adresser des remerciements à la FEMME SUISSE pour sa collaboration désintéressée pendant ces « mobs » de guerre!

Lucienne NICOU-CHARPILLOZ.

Seul vaut ce qui est humain...

(Réflexions suscitées par la Vme Assemblée générale du Service civil complémentaire féminin)

...C'est cette pensée de large compréhension humaine qui nous a frappée en lisant le compte rendu de cette Assemblée générale annuelle, que les circonstances ont fait coïncider avec ces journées de mai si riches en événements politiques. Et si, à plusieurs reprises, des articles, mettant en lumière les domaines variés de l'activité du Service civil complémentaire féminin ont paru dans nos colonnes, cette Assemblée générale nous a permis une vue d'ensemble impressionnante de la multiplicité des tâches qui se sont imposées aux femmes groupées dans cette organisation et de l'utilité de tout ce que leur cœur leur a dicté d'entreprendre.

Au nombre de 170, présidentes cantonales, chefs de troupes d'aides mobiles, collaboratrices diverses du SCFC, s'étaient rassemblées à Zurich, venues de toutes les régions de Suisse. Et s'il fallait compter les heures de travail bénévoles et joyeusement accompli en une année par les « civiles » de ce Service, l'on arriverait, dit la présidente centrale, Mme Haemmerli-Schindler, dans son rapport général, à des chiffres astronomiques: ce travail réparti entre l'Aide au soldat, (lessive de guerre, service de raccommodages), l'Aide aux internés, l'Aide aux paysannes, aux réfugiés, le Secours aux sinistrés... trouva les Aides civiles toujours prêtes à agir, si bien que, dans nombre de communes, elles sont devenues pour les autorités des auxiliaires indispensables.² Une nouvelle ex-

¹ La publication de cet intéressant compte rendu a été malheureusement retardée faute de place.

² Mais les mêmes autorités ne semblent manifester aucune velléité de s'assurer de façon lé-

gale et définitive le concours de ces femmes en leur reconnaissant le droit de vote! et qui, pis est, ces auxiliaires elles-mêmes ont-elles le désir de le réclamer?... (Réd.)

La collecte de jouets, point central du rapport annuel, fournira bien des détails touchants à raconter sur les luttes et les victoires sur eux-mêmes des petits donateurs! Environ 40.000 kgs de jouets (soit 125.000 objets) affluèrent de toutes parts à Genève, d'où ils furent dirigés par Lyon vers les enfants de l'Ardeche, de la Drôme, de la Normandie, de Marseille et du Havre. Des poupees suisses allèrent même jusqu'en Pologne et en Norvège! Cette collecte magnifique, correspondant à celles des années précédentes consacrées aux lunettes et à la prothèse dentaire, a été entreprise par le Service civil féminin pour le compte de la Commission mixte de la Croix-Rouge internationale.

C'est sur l'activité de cette Commission qu'une conférence du Dr. Boheringer (Genève) éveilla, au cours de cette journée, un très vif intérêt en décrivant tout le travail ainsi accompli: expéditions pour le compte de la Croix-Rouge et du Don suisse; démarches auprès des autorités; difficultés résultant des blocus et contre-blocus; recherches de moyens de transports; autorisations à obtenir, etc. Mais bien plus impressionnante est encore l'activité fournie par cette

même Commission — œuvre d'une envergure mondiale, si l'on considère qu'elle s'est occupée depuis 1941 de l'achat, de la répartition et de l'expédition de marchandises pour 88 millions de francs envoyées en Belgique, en Hollande, en Norvège, en Yougoslavie; entre autres la Suisse seule a fourni pour 15 millions 1/2 de lait condensé et de produits à base de lait en 1943. 116 wagons de denrées alimentaires ont voyagé de Budapest en Belgique, 85.000 paires de chaussures ont été en Grèce, 54.000 en Belgique; des médicaments, vitamines, huile de foie de morue et, malgré le blocus, 154 millions d'unités d'insuline venues d'Amérique ont été expédiées, tout en réussissant à introduire en Suisse, en 1944, 744 tonnes de cotons pour des usages pharmaceutiques, destinées aux œuvres de la Croix-Rouge. Le maximum de cette activité prend date en 1943, les marchandises achetées et expédiées par la Commission mixte, atteignant 35.800 tonnes d'une valeur de 70,5 millions. Et ceci encore: expéditions de secours dans les camps de concentration (plus de 300.000 denrées alimentaires et médicaments à Gurs, Theresienstadt, dans les camps de jeunesse de Pologne et de Hollande) dont on sait qu'ils sauvèrent bien des vies. Le confancier donna encore une idée de ce que pourra être le travail futur de la Commission mixte qui, par son expérience, est déjà prête à faire le nécessaire pour la répartition des secours aux pays qui en ont un urgent besoin.

Cours des Travailleurs sociaux Vauxmarcus (Neuchâtel) 15 et 16 septembre 1945

NOTRE PLACE DANS LA SUISSE D'AUJOURD'HUI

Samedi 15 septembre, 17 h. 15: Les conséquences de la guerre pour la Suisse, conférence en allemand, par M. E. Schurch (Berne) ancien rédacteur du *Bund*.

20 h.: La Suisse dans la Société internationale, conférence par M. J. Secretan, professeur à l'Université de Lausanne. Discussion.

Dimanche 16 septembre, 9 h.: Culte présidé par Mme Grétilat-Boucher, past. Messe à St-Aubin.

10 h.: Le travail social dans les circonstances actuelles, par Mlle B. Hohermuth, directrice du bureau de l'Aide aux Emigrés (Genève). — Quelques problèmes relatifs à la réadaptation des émigrés (en allemand). — Spiritualité du travail social, par M. l'Abbé Haas, aumônier de « Caritas » (Genève).

Après-midi: Discussions entre groupes régionaux ou professionnels, ou visites d'établissements « La Ruhe » (Neuchâtel), « Les Muriers » (Grandson).

Pour tous renseignements détaillés, inscriptions, etc., s'adresser avant le 1^{er} septembre à Mlle M.-L. Cornaz, présidente centrale, La Condémne, Cour s. Lausanne. — Invitation très cordiale et pressante à toute personne qui s'intéresse aux questions sociales.

même Commission — œuvre d'une envergure mondiale, si l'on considère qu'elle s'est occupée depuis 1941 de l'achat, de la répartition et de l'expédition de marchandises pour 88 millions de francs envoyées en Belgique, en Hollande, en Norvège, en Yougoslavie; entre autres la Suisse seule a fourni pour 15 millions 1/2 de lait condensé et de produits à base de lait en 1943. 116 wagons de denrées alimentaires ont voyagé de Budapest en Belgique, 85.000 paires de chaussures ont été en Grèce, 54.000 en Belgique; des médicaments, vitamines, huile de foie de morue et, malgré le blocus, 154 millions d'unités d'insuline venues d'Amérique ont été expédiées, tout en réussissant à introduire en Suisse, en 1944, 744 tonnes de cotons pour des usages pharmaceutiques, destinées aux œuvres de la Croix-Rouge. Le maximum de cette activité prend date en 1943, les marchandises achetées et expédiées par la Commission mixte, atteignant 35.800 tonnes d'une valeur de 70,5 millions. Et ceci encore: expéditions de secours dans les camps de concentration (plus de 300.000 denrées alimentaires et médicaments à Gurs, Theresienstadt, dans les camps de jeunesse de Pologne et de Hollande) dont on sait qu'ils sauvèrent bien des vies. Le confancier donna encore une idée de ce que pourra être le travail futur de la Commission mixte qui, par son expérience, est déjà prête à faire le nécessaire pour la répartition des secours aux pays qui en ont un urgent besoin.

Le Dr. Feisst, chef du bureau fédéral de l'alimentation de guerre, rendit compte ensuite de

Pour le statut normal des gardes-malades

Le "statut normal" c'est :

1. Une durée de travail raisonnable (maximum : 60 heures par semaine — 66 heures pendant une période de transition).
2. Un repos hebdomadaire (minimum de 24 heures).
3. Des vacances annuelles (minimum 4 semaines).
4. Des facilités de logement (une chambre par garde-malade diplômée).
5. Un salaire suffisant et correspondant tant à la formation professionnelle exigée qu'aux années de service.
6. Un contrôle de la santé, régulier et complet.
7. Des mesures de protection en cas de maladie (entretien et soins gratuits; paiement du salaire).
8. L'assurance-vieillesse.

Pour les détails d'application, voir les recommandations de la Commission d'études de l'Association des établissements suisses pour malades résumées dans le *Messageur Social* du 10 novembre 1944.

Reprenant la courageuse campagne inaugurée par lui l'autre automne, le *Messageur Social* constate avec regret que la première flambée d'enthousiasme pour cette indispensable réforme semble s'être éteinte, et relève énergiquement la nécessité de continuer la lutte, ceci en réponse à l'« Appel au recrutement » des Ecoles de gardes-malades que nous avons publié ce printemps. Le temps nous manque aujourd'hui pour traiter comme il est indispensable cette importante question sur laquelle nous reviendrons plus en détail prochainement.

MATURITÉS BACC. POLY. LANGUES MODERNES COMMERCE ADMINISTRATION

33 professeurs méth. de suivie programmes individuels gain de temps

École LEMANIA LAUSANNE



Les femmes et les livres

Une femme obtient le Prix Goncourt M^{me} Elsa Triolet

Donc, non seulement les femmes votent en France, mais elles remportent des prix enviables et jalouxés par des auteurs masculins: preuve en soit ce célèbre Prix Goncourt, décerné à Elsa Triolet, la femme du poète d'Aragon, l'auteur, sous le pseudonyme de Daniel Laurent, des *Amants d'Avignon*, roman des temps héroïques de la Résistance, que notre journal a signalé à ses lecteurs. Nous pensons intéresser ceux-ci en reproduisant à leur intention la critique que les Nouvelles Littéraires (réapparues depuis peu) consacrent au prix Goncourt pour 1945:

« Le livre se lit. Il n'est pas « sensationnel », mais il enseignera à ceux qui l'achèteront, en tous pays, — et il enseignera avec une précision, un fouillé et une honnêteté sans faiblesses, — ce que, dans la zone Sud, ont enduré, senti, affronté des femmes et des hommes de chez nous. Il fallait que cela fût dit; et même propagé, — de préférence, certes, à des histoires d'amours écolières et infécondes...

L'art de ces récits en est un peu tâtillon et

épais. Mais, quand on établit des documents, minutie est vertu. Ceux qui, de 1940 à 1944, voyagèrent sur la ligne Lyon-Marseille, qui se sont fauillés, pour épier les policiers, dans les « traboules » lyonnaises; qui ont couru la campagne afin de trouver des cachettes pour leurs fugitifs, qui ont vu, au 11 novembre, des sentinelles se planter sur les ponts du Rhône, et moi-même que le tableau est fidèle, complet, et qu'il leur fait battre le cœur. Il y a là une éthique dont on ne doit pas rétrécir l'importance. Nous reviendrons à la littérature pure, dès demain.

Que signifie le titre? *Le premier accroc coûte deux cents francs*. C'est un de ces mystérieux « messages personnels » où l'humour mettait un peu de clarté dans la tragédie. Celui-ci, le 6 juin 1944, annonça le débarquement, et donna le signal de l'action immédiate à tous les groupements de résistance. Aussitôt, surgirent des forêts, des fermes, des maisons, une foule de Français armés. Il sert de titre à la dernière nouvelle, qui conte les arrivées d'armes parachutées; attente anxieuse, derrière les fenêtres des maisons isolées, ou en plein champs; rendez-vous de camions pour emmener et distribuer ce qu'apportaient les « containers »... Un reportage, en somme. Mais vigoureux et dramatique. Avec cette tendance au « film ralenti », cette démarche d'atletage tirant la charrie qui me paraît le défaut de M^{me} Triolet.

Nouvelles, — ou petits romans? La seconde, — *La Vie privée* ou *Alexis Slawsky*, — a 170 pages... On pouvait alléger. Garder ce qui décrit la vie lyonnaise; toutes les parties « élitistes »: recherches d'appartements, travaux mé-

nagers, M^{me} Triolet y est inépuisable et insurpassable. Elle est femme, et tout ce qu'un homme découvre peut à peu, par méthode et volonté, lui saute aux yeux d'abord. Balzac même s'essouffait à décrire des appartements, et toutes les manières de la vie; Huysmans grimait à noter les gestes d'un vieux garçon entre sa bibliothèque et sa cheminée. Elle dresse son inventaire d'une plume rapide, très à l'aise. Et pour les voyages!... Elle n'oublie rien. Pas une serviette.

Peut-être eût-il mieux valu écarter quelques épisodes sentimentaux? Les amours de Slawsky et de la belle Catherine, je ne puis dire à quel point, — saisi que je suis par cette existence réduite d'un réfugié, cette vérité quotidienne, les dangers qui rôdent, — elles me sont indifférentes!... Et combien je préférerais les *Amants d'Avignon* si Juliette Noël, vaillante messagère des maquis, ne se pâmait pas dans les bras de Célestin...

Alexis Slawsky est la plus riche des quatre nouvelles. *Les Cahiers enterrés sous un Pêcheur* sont la plus mystérieuse, la plus envoi-teuse. Le centre-point du passé de Louise Delfort, journaliste héroïque, la diversité des « timbres » — Moscou, Paris, Cannes, Lyon... — la rendent assez musicale.

Mais je vais proposer — elle ne m'en voudra pas, — un modèle à M^{me} Triolet. Un modèle de concentration, de renoncement aux charmes de l'idylle, de promptitude et de concision; un modèle, aussi, de langue, à la fois familière et pure, qui ne tombe jamais dans le fennelin, qui ne s'empâte jamais, dont les trivialités même sont artistiques... Un modèle qu'elle peut et

doit étudier de près. Ce sont les sept nouvelles qui composent *Servitude et Grandeur des Français*, par Louis Aragon... Là, il n'est dit que ce qu'il faut; rien ne s'engoue, ne s'amollit. C'est du muscle sans gélatine...

L'auteur du *Premier Accroc* est encore loin de cette perfection. Robert KEMP.

Quelques livres à signaler pour lectures d'été

Henri CHENEVARD: *Ariane*. Editions de l'Eglise nationale vaudoise. Lausanne.

M. Henri Chenevard le dit lui-même: son nouveau roman pourrait s'intituler « un roman vrai », si l'expression était admise pour désigner un genre littéraire. En effet, l'histoire d'Ariane fut vécue dans la vie réelle, par une contemporaine, et pourtant les situations qui s'y rencontrent sont assez singulières pour figurer dans une œuvre d'imagination.

Ariane, au cours d'un séjour en Ecosse, chez une amie de pension, fait la connaissance de l'homme qu'elle aimera. Un homme non pas séduisant, mais d'une haute valeur morale. Dès la première entrevue s'établit le mystérieux accord qui a ses racines dans l'âme. Ariane, elle, joint le charme d'un joli visage à celui d'une nature aimable et loyale. On la courtise. Cependant John Harris, de quelque dix ans plus âgé qu'elle, observe un étonnant silence jusqu'au jour où Ariane, revenue chez ses parents, reçoit un message explicatif. A l'époque de leur rencontre, John Harris n'était pas libre, mais sa mal-